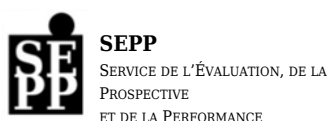


Les effectifs des établissements du second degré hors contrat à la rentrée 2024

Numéro 74
Novembre 2024

A la rentrée 2024, 1 710 élèves âgés de moins de 16 ans sont scolarisés dans un établissement privé hors contrat du 2nd degré (hors formation de type post-bac) et 1 672 élèves âgés de plus de 16 ans suivent une formation de type post-bac dans un établissement privé hors contrat du 2nd degré.

Mélanie BESNARD



A la rentrée 2022, les modalités de recueil des effectifs des établissements privés hors contrat du 2nd degré ont évolué. En effet, les années précédentes, l'ensemble des données de ces établissements étaient saisies dans l'enquête SCOLEGE. Depuis, seuls les élèves de plus de 16 ans inscrits dans une formation de type post-bac sont recensés dans cette enquête ; les élèves de moins de 16 ans sont saisis dans SIECLE afin de rentrer dans le dispositif « Un INE pour tous », tous représentant les élèves en obligation scolaire pour le hors contrat. Du fait du changement de système d'information, même si les établissements saisissent en formation pré-bac leurs élèves de plus de 16 ans - non soumis à l'obligation scolaire - l'information ne remonte plus dans le constat. Ils ne sont donc pas pris en compte dans l'étude.

LES ÉLÈVES DE MOINS DE 16 ANS SUIVANT UNE FORMATION DE TYPE PRÉ-BAC

A la rentrée 2024, 1 710 élèves sont scolarisés dans un établissement privé hors contrat du second degré et suivent une formation de type pré-bac (figure 1). Ils sont répartis sur 58 établissements.

On comptabilise 65 élèves supplémentaires par rapport à la rentrée 2023. Cette hausse est importante en 3ème (+ 56 élèves soit + 24 %). Au contraire, une baisse est observée en CAP en 1 an (- 18 élèves soit - 30 %) mais ce type de diplôme s'adresse à un public restreint*.

A la rentrée 2024, au niveau départemental, très peu d'élèves sont scolarisés dans un établissement privé hors contrat dans le département de la Mayenne : 22 élèves (figure 2). A l'inverse, la Loire-Atlantique compte le plus d'élèves (668).

Les élèves scolarisés dans un établissement privé hors contrat du second degré sont en majorité des filles (55 %).

Figure 1: Effectifs pré-bac (moins de 16 ans)

	Effectif rentrée 2023	Effectif rentrée 2024	Ecart constat 2023 / constat
Sixième (y compris SEGPA)	295	304	+9
Cinquième (y compris SEGPA)	325	318	-7
Quatrième (y compris SEGPA)	298	322	+24
Troisième (y compris SEGPA)	229	285	+56
Total collège	1 147	1 229	+82
Seconde GT	95	104	+9
Première GT et terminale GT	37	35	-2
Total lycée GT	132	139	+7
CAP en 1 an	60	42	-18
CAP en 2 ans	201	204	+3
Seconde pro	84	80	-4
Première pro et terminale pro	21	16	-5
Total lycée pro	366	342	-24
Total pré-Bac	1 645	1 710	+65

Source : SYSCA - Constat 2023 et Constat 2024

Champ : Élèves âgés de moins de 16 ans tous statuts inclus - MENJS - Académie de Nantes

Figure 2: Effectifs pré-bac par département selon le sexe

Département	Garçons	Filles	Effectif 2024
Loire-Atlantique	265	403	668
Maine-et-Loire	212	201	413
Mayenne	9	13	22
Sarthe	139	111	250
Vendée	146	211	357
Total	771	939	1 710

Source : SYSCA - Constat 2024

Champ : Élèves âgés de moins de 16 ans tous statuts inclus - MENJS - Académie de Nantes

*Le CAP en 1 an est proposé à :

- des élèves de 1re ou terminale, professionnelle, technologique ou générale motivés pour obtenir un CAP ;
- des jeunes ayant déjà un diplôme (et qui ne passeront pas d'épreuves générales) ;
- des élèves de 3e, qui ont un projet professionnel solide et un bon niveau scolaire.

LES ÉLÈVES DE PLUS DE 16 ANS SUIVANT UNE FORMATION DE TYPE POST-BAC

L'enquête SCOLEGE :

37 établissements ont été interrogés dans le cadre de l'enquête SCOLEGE. Sur les 37 répondants, 3 n'ont aucun élève en post-bac en formation initiale cette année et 2 établissements ne dépendent pas du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse ou du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour un total de 67 élèves : ils ont été exclus de cette note.

A la rentrée 2024, 1 605 élèves sont scolarisés dans un établissement privé hors contrat du second degré et suivent une formation de type post-bac. Parmi ces 1 605 élèves, 998 sont sous statut scolaire, 563 sous statut apprenti, 28 en contrat de professionnalisation et 16 en reprise de formation ou formation continue. Les effectifs sous statut scolaire sont en diminution par rapport à l'année dernière (- 179 élèves).

Les départements de la Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire totalisent plus de 85 % des effectifs sous statut scolaire (figure 3).

63 % des élèves sous statut scolaire sont scolarisés en première année de BTS en deux ans ou en BTS en un an contre 66 % l'année dernière (figure 4).

Figure 3 : Effectif post-bac sous statut scolaire par département

Département	Effectif 2023	Effectif 2024
Loire-Atlantique	336	280
Maine-et-Loire	744	584
Mayenne	31	32
Sarthe	52	44
Vendée	14	58
Total	1 177	998

Source : Enquêtes SCOLEGE 2023 et 2024

Champ : Elèves âgés de 16 ans et plus sous statut scolaire en formation de type post-bac (hors licence) - MENJS et MESRI - Académie de Nantes

Figure 4 : Effectif post-bac sous statut scolaire par formation

	Effectif 2023	Effectif 2024
1 ^{re} année BTS en 2 ans et BTS en 1 an	774	629
2 ^e année BTS en 2 ans	362	343
Dipl. compt. et gestion, DSCG	41	26
Total post-Bac	1 177	998

Source : Enquêtes SCOLEGE 2023 et 2024

Champ : Elèves âgés de 16 ans et plus sous statut scolaire en formation de type post-bac (hors licence) - MENJS et MESRI - Académie de Nantes

Directrice de la publication : Katia BÉGUIN

Rectorat de Nantes
SEPP
Site Margueritte
02 40 37 37 37
8 rue du général Margueritte
Nantes
www.ac-nantes.fr